



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 AOÛT 2022

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 23 août 2022, à 19h30 à la salle du conseil située au 1111 rue du Parc.

1 OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation de procès-verbaux

2 ADMINISTRATION

- 2.1 Dépôt d'un procès-verbal de correction

3 RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Fin de la période de probation du responsable des loisirs, monsieur Luc Léger
- 3.2 Modification du contrat d'embauche de monsieur Francis Ratté-Bérubé
- 3.3 Embauche d'un adjoint en urbanisme
- 3.4 Embauche de pompiers recrues pour le service de sécurité incendie
- 3.5 Autorisation d'afficher le poste de capitaine du service de sécurité incendie

4 COMMUNICATIONS

5 FINANCES

- 5.1 Certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisations de paiement (comptes payés et compte à payer)

6 BIENS ET SERVICES

- 6.1 Autorisation de lancer un appel d'offres pour le déneigement des accès et des stationnements
- 6.2 Autorisation de lancer un appel d'offres pour le déneigement à taux horaire de diverses utilités publiques
- 6.3 Autorisation de lancer un appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'un panneau numérique à messages variables
- 6.4 Autorisation de lancer un appel d'offres pour l'agrandissement et le réaménagement de la future caserne située au 859 rue Principale
- 6.5 Autorisation de lancer un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un dôme permanent dans la cour des travaux publics
- 6.6 Octroi d'un contrat pour l'achat de pièces destinées au réservoir d'eau potable

7 RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Approbation d'une entente intervenue entre la Municipalité et la Sûreté du Québec relativement au filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables
- 7.2 Approbation du renouvellement d'une entente entre la Municipalité et le Centre régional de services aux bibliothèques de la Montérégie inc.
- 7.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 420-2022 modifiant le règlement de zonage 220 sur les dispositions concernant les bâtiments accessoires en arches préconstruites dans les zones publiques et institutionnelles

- 7.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 421-2022 modifiant le règlement 220 concernant les usages permis dans les cours avant, arrière et latérales
- 8 URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE**
- 8.1 Décision concernant une demande de dérogation mineure pour le 859, rue principale, lot cadastral 5 509 277
- 9 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10 LOISIRS ET CULTURE**
- 11 AFFAIRES DIVERSES**
- 12 CLÔTURE**
- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance

PROJET